

AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVIGNY,

- **à la demande de** : VALOT TP (Laurent VALOT)
ZA du Vivier
85430 NIEUL LE DOLENT
- **pour le compte de** : Commune de BELLEVIGNY
1 square Jeanne de Belleville
85170 BELLEVIGNY
- **Ets chargée des travaux** : VALOT TP (Laurent VALOT)
ZA du Vivier
85430 NIEUL LE DOLENT
- **Pour le chantier** :
 - Lieux des travaux* : Rue Catherine de Médicis
 - Objet des travaux* : Création d'un lotissement (raccordement aux réseaux existants)
 - Date des travaux* : Du 04/05/2026 au 30/05/2026
 - Durée des travaux* : 25 jours

Autorise la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.
- **Un état des lieux sera effectué avec l'entreprise avant et après les travaux.**
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêté de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)

Le 28 avril 2026

Le Maire,

Philippe BRIAUD



Ampliation :

- Pétitionnaire
- Mairie – Services Techniques